

Québec, le 8 mai 2008

Monsieur Qussaï Samak
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de construction d'une nouvelle ligne à 315 kV : ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie, et ce, à compter du 26 mai 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,



M^r Pierre Renaud, M.A.P.

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications



Québec, le 8 mai 2008

Monsieur François Lafond
Membre
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur,

La ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de construction d'une nouvelle ligne à 315 kV : ligne Chénier-Outaouais par Hydro-Québec TransÉnergie, et ce, à compter du 26 mai 2008.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous nomme membre de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur ce projet, commission qui sera présidée par M. Qussaï Samak.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

M^r Pierre Renaud, M.A.P.

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire et directeur général de l'administration et des communications

